

**Participants :** Marie-Agnès Tabard – Gaëlle Paulin  
Gilles Denecker – Didier Robert – Laurent Mercier – Jean-Marc Lefebvre – Jean Poncharal – JP Champclaux – Mr. – Mr.

**Prochaine Réunion le :**  
**Mardi 08/09/2020**

Intervenant	Objet – Sujet Traité	Responsable	Délai
	<p>La réunion, ouverte à tous, s'est déroulée en présence de 10 participants, selon l'ordre du jour suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compte-rendu de la réunion Mairie / BVC du 20/05/2020</li> <li>- Avancement du Réseau Cyclable Briviste</li> <li>- Fête du vélo 2020 – Vélo-Lampions</li> <li>- Informations et Échanges sur la Pratique du Cyclisme Urbain</li> <li>- Méthode de Communication</li> <li>- Questions diverses</li> </ul>		
	<p><b>Compte-rendu de la réunion Mairie / BVC</b></p> <p>Plan d'action pour aménagement du Réseau Cyclable Briviste définitif, Travaux prévus en 2020</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de la Zone 30 à l'intérieur de la deuxième ceinture</li> <li>- Aménagement avenue J. Baker</li> <li>- Liaison cycliste entre le lycée Cabanis et le Campus Universitaire</li> <li>- Mise en place d'arceaux et d'abris vélos</li> <li>- Communication sur les règles et les installations réalisées</li> </ul> <p><i>Pour les détails voir compte-rendu de cette réunion sur le site BVC</i> <a href="https://www.brivevillecyclable.org/pratiquer-le-v%C3%A9lo/nos-actions-avec-la-ville/groupe-de-travail-mairie-bvc/">https://www.brivevillecyclable.org/pratiquer-le-v%C3%A9lo/nos-actions-avec-la-ville/groupe-de-travail-mairie-bvc/</a></p>		
	<p><b>Avancement du Réseau Cyclable Briviste</b></p> <p>Les participants à la réunion mensuelle ont acté le fait qu'il était vraiment nécessaire que les mentalités évoluent fortement et que le vélo ne soit plus considéré comme une variable d'ajustement mais comme une composante indissociable de la circulation urbaine.</p> <p>Il n'est plus acceptable qu'à la moindre difficulté les aménageurs sacrifient la continuité cycliste au lieu de la faire passer en priorité comme demandé par les Brivistes et validé lors de la signature de la charte le 29 février par tous les candidats aux élections municipales.</p> <p><i>Deux exemples à l'appui :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rupture de continuité des bandes cyclables au profit du stationnement avenue Pierre Chaumeil.</li> <li>- Stationnement des voitures "conseillé" par la Police sur la bande cyclable de cette autre partie de l'avenue Pierre Chaumeil pour régler des problèmes de désengorgement de la Déchetterie.</li> </ul> <p><i>Il est possible que cette situation nécessite de trouver une solution mais dans ce cas, que l'on prenne des dispositions pour assurer la sécurité des cyclistes : c'est cela affirmer que les cyclistes sont autre chose qu'une variable d'ajustement et ils n'en demandent pas plus.</i></p>		

	<p><b>Avancement du Réseau Cyclable Briviste</b></p> <p>Rappel est aussi fait que la mise en place de ce réseau est basée sur les principes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un Réseau Cyclable composé de Bandes ou Pistes Cyclables sur les « Axes de Transit » restant à 50 Km/h, le reste des voies urbaines étant des « Zone 30 » avec Double Sens Cyclable systématique.</li> <li>- Attache-vélos et Abris-vélos suffisants pour proposer aux cyclistes une offre de stationnement pratique et sécurisé.</li> <li>- Communication sur les règles de circulation urbaines pour les Véhicules Motorisés, Piétons et Cyclistes.</li> </ul> <p><i>Il en découle</i></p> <p>1 - Il ne sera jamais validé - et sera même dénoncé - par BVC, l'aménagement d'une voie isolée en "Zone 30" au milieu de voies restant à 50 Km/h (ex : Avenue du 11 novembre).</p> <p>2 - Les expressions "bref délai" ou autres " dès que possible " devront être remplacées par des dates que ce soit pour les mise en place d'aménagements ou pour les réunions de suivi qui doivent rester régulières.</p> <p>3 - Une réflexion sur les dispositions à mettre en place pour éviter que les "Zones 30" servent pour le transit et faire comprendre aux automobilistes qu'ils ont plus d'avantages à suivre les "Axes de Transit" que de couper par les "Zones 30" ou "Zones de Rencontre"</p> <p>4 - Suite aux élections, une redéfinition du groupe de travail intégrant l'élu qui est chargé de l'Aménagement Urbain paraît indispensable à BVC.</p>		
	<p><b>Rappel :</b></p> <p>En 2019, nous avons basculé d'une <b>POLITIQUE d'OFFRE</b> proposée par les Services Techniques Municipaux, vers une <b>LOGIQUE de DEMANDE</b> des cyclistes eux-mêmes, par leurs réponses au Baromètre des Villes Cyclables, qui expriment leurs <b>BESOINS</b> et surtout leur <b>DROIT LÉGITIME</b> de circuler.</p> <p><i>Les propositions de BVC (notamment en matière de "Zone 30") sont à considérer comme des <b>CAHIERS DES CHARGES</b> reflétant les besoins réels à satisfaire des cyclistes Brivistes qui sont, en payant de fait ces aménagements avec leurs impôts, tout simplement les <b>CLIENTS</b> de la Municipalité.</i></p>		
	<p><b>Avancement du Réseau Cyclable Briviste</b></p> <p>Il est nécessaire que les membres de BVC mettent leur expérience au service des compléments aux aménagements, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Attache ou abris vélos</li> <li>- SAS vélos</li> <li>- Céder le Passage Cycliste</li> <li>- Points Noirs (relevés lors du Baromètre Cyclable)</li> </ul> <p><i>À la réunion de septembre, un plan d'action pour répertorier tous ces points sera établi (quantitatif et priorité) avec pour délai la réunion du 08 décembre 2020 afin de pouvoir proposer aux Services Techniques une concertation sur les éléments à mettre en place dans le plan 2021.</i></p>		

	<p><b>Fête du vélo 2020 – Vélo-Lampions</b></p> <p>La "Fête du Vélo" prévue le 6 juin n'a pu avoir lieu pour des raisons liées au Confinement - Déconfinement  Une réflexion a été menée en séance et il a été envisagé une manifestation dans l'après midi et début de soirée fin octobre (veille du changement d'heure ?) pour, à la fois, avoir une sortie de reconnaissance des aménagements réalisés et surtout une sensibilisation à l'importance de l'éclairage à l'entrée de la période hivernale</p> <p><i>Les modalités et la date exacte seront définies lors de la réunion mensuelle de septembre.</i></p>		
	<p><b>Informations et Échanges sur la Pratique du Cyclisme Urbain</b></p> <p>Pendant le confinement il a été possible de se former sur la tenue du site de BVC.  Des articles sur la circulation urbaine ont été créés. Leurs brouillons seront adressés aux membres de BVC pour qu'ils puissent rendre un avis à la Réunion Mensuelle de septembre.</p> <p><i>Adresser les articles :  Usage des voies - Axe de Transit - Zone 30 - Zone de Rencontre - Aire Piétonne.</i></p>	<b>Didier</b>	<b>S24</b>
	<p>L'ordre du jour des réunions à été remanié pour justement laisser une place importante aux questions sur la circulation afin que les participants puissent avoir des réponses à leurs interrogations.  Le Quartier 1, dans le cadre de ces "Rencontres Insolites", va inaugurer un échange avec les habitants sur la Circulation Urbaine. Certains quartiers (Q9 par ex) se sont dit prêts à relayer ce type d'intervention</p> <p><i>Il serait intéressant que le Président du Quartier 1 évoque ce type de communication lors de la prochaine réunion des Présidents de Quartier</i></p>	<b>Jean-Pierre</b>	
	<p><b>Méthode de Communication</b></p> <p>Une action sera menée avec le Service Communication de la Mairie pour la mise en place de Vidéos et parutions récurrentes dans Brive Mag'</p> <p><i>Prise de rendez-vous pour définir les scénarios et la réalisation de vidéos  Jean-Marc, qui a été invité à rejoindre le Groupe de Travail Mairie / BVC, participera à cette action</i></p>	<b>Jean</b>	<b>S24</b>

	<p><b>Questions Diverses : Trésorière</b></p> <p>Il est acté par le Bureau que, suite à la démission de Marie-Ange Cottreel de ce poste, la Trésorière sera désormais Marie-Agnès TABARD</p> <p>Marie-Agnès se rapprochera de Marie-Ange pour récupérer les documents comptables, chose qui n'a pu être fait plus tôt du fait du confinement.</p> <p><i>Faire la modification auprès de la Préfecture</i>  <i>Après réception du récépissé préfectoral, prendre rendez-vous avec la Banque pour changement de signature</i></p>	<b>Didier</b>	
	<p><b>Questions Diverses : Réunions Mensuelles</b></p> <p>Les dates de réunions pour les 4 derniers mois de l'année ont été définies</p> <p>mardi 08 septembre  mardi 06 octobre  mardi 03 novembre  mardi 08 décembre</p> <p><i>Faire demande de réservation de la salle auprès des services de la Mairie</i></p>	<b>Didier</b>	<b>S24</b>
	<p><b>Questions diverses : Attache vélos place Hyllaire</b></p> <p>Il serait intéressant de savoir qui a enlevé les attache-vélos sur cette place et comment peut-on équiper la rue de la République devenue très commerçante</p> <p><i>En parler lors de la prochaine réunion Mairie / BVC</i></p>	<b>Didier</b>	
	<p><b>Questions Diverses : Attache-vélos Allée des Tilleuils</b></p> <p>BVC n'a pas d'objection et laisse le Quartier 1 traiter avec les Services Techniques dans le cadre de son Contrat de Travaux</p>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôle de fermeture de la deuxième porte</li> <li>- Fermeture de la porte principale et Contrôle à 22h30</li> </ul>	<b>Didier</b>	<b>S24</b>

### Déclaration du Président :

En reprenant le verbatim de la réunion, je me rends compte que pendant un moment - beaucoup trop long - la discussion a largement dérivé sur des sujets qui n'avaient que fort peu de rapport avec la pratique du cyclisme urbain.

Je tiens donc à présenter sincèrement mes excuses :

- ✚ Premièrement, à la personne que je n'ai pas su remettre assez rapidement, ni efficacement, sur les bons rails (pour un ancien de la SNCF, c'est un comble) et lui faire ainsi comprendre que les sujets qu'il développait n'étaient pas du tout dans le périmètre définissant l'action de BVC.
- ✚ Deuxièmement, aux autres participants qui n'ont pu que constater que le débat, jusque là instructif, était parti sur un terrain étranger à notre cause et qui attendaient certainement une intervention plus tranchée de ma part.

Je serai désormais beaucoup plus vigilant.  
Cela ne se reproduira plus.

BVC a besoin de toutes les bonnes volontés, mais il faut que celles-ci, loin de vouloir en retirer un quelconque bénéfice personnel, se mettent au service de TOUS les cyclistes Brivistes afin que ceux-ci puissent profiter de leur Expérience et que rouler dans Brive à vélo soit **sûr, pratique et convivial**.

Nous sommes membres de BVC avant tout pour participer, soit aux études nécessaires à l'amélioration du Réseau, soit aux actions de Communication pour éclairer les cyclistes moins avertis - mais aussi les automobilistes et les piétons - sur les règles ou les dispositions à prendre pour une circulation urbaine apaisée.

***"Prôner un partage harmonieux de la rue entre tous les usagers et notamment faciliter, sécuriser, et développer la circulation des cyclistes"***, voilà ce qu'est BVC.

Le reste se traite dans d'autres instances ou d'autres associations.

**Didier ROBERT**